



FISCALITÉ, OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET FACTURATION ÉLECTRONIQUE :

LAFORÊT RENFORCE SON ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Laforêt, enseigne élue N°1 de la confiance¹ et Meilleure Franchise Immobilière en 2026¹, renforce son positionnement d'acteur innovant du conseil et de la gestion locative avec un dispositif d'accompagnement élargi des propriétaires bailleurs. Lancement du premier simulateur de fiscalité immobilière, partenariat avec Qlower, accompagnement déclaratif et prise en compte des nouvelles obligations liées à la facturation électronique : le réseau entend intervenir bien au-delà de la seule mise en location du bien. Son ambition : aider les propriétaires bailleurs à faire les meilleurs choix, optimiser leur fiscalité et répondre plus simplement à leurs obligations légales et déclaratives.



AIDER LES BAILLEURS À FAIRE LES MEILLEURS CHOIX FISCAUX

La fiscalité immobilière est l'un des sujets les plus complexes et les plus déterminants pour la rentabilité d'un investissement. Choisir entre location vide ou meublée, régime micro ou réel, anticiper la fiscalité de son investissement ou encore respecter ses obligations déclaratives sont autant de décisions qui peuvent directement impacter le rendement locatif.

Pour Laforêt, accompagner un propriétaire ne se limite donc plus à louer et gérer son bien. Le réseau souhaite intervenir à chaque étape du parcours du bailleur, de la mise en location jusqu'à la fiscalité locative et aux obligations réglementaires.

UN SIMULATEUR POUR DONNER UNE VISION CLAIRE ET CHIFFRÉE

Directement intégré aux outils numériques des agences, le tout nouveau simulateur de fiscalité Laforêt permet aux agents d'accompagner leurs clients bailleurs en leur donnant une vision claire et chiffrée de leur situation, ainsi qu'en comparant différents scénarios, afin d'identifier le régime fiscal le plus adapté.

Parmi ses fonctionnalités clés :

- une simulation fiscale complète, prête en quelques minutes
- une comparaison automatique des régimes micro et réel, en location vide comme en location meublée
- une projection jusqu'à 30 ans : rendement locatif, cash-flow, bilan comptable prévisionnel et impôts
- une mise à jour continue selon les évolutions de la législation fiscale

Cet outil apporte des bénéfices concrets aux agents comme aux bailleurs : gain de temps, transparence et capacité à prendre des décisions éclairées pour améliorer la performance de l'investissement.

DE LA SIMULATION À LA DÉCLARATION : UN ACCOMPAGNEMENT DE BOUT EN BOUT

Éclairer le choix fiscal ne suffit pas : encore faut-il pouvoir accompagner le propriétaire dans sa mise en œuvre. C'est dans cette logique que Laforêt s'est associé à Qlower, spécialiste de la fiscalité locative, afin de proposer aux propriétaires bailleurs une solution tout-en-un pour simplifier la gestion comptable et fiscale de leur investissement.

À travers cette offre, les bailleurs peuvent bénéficier d'un accompagnement allant du conseil et de l'optimisation fiscale jusqu'à l'établissement et la transmission de leurs déclarations fiscales auprès de l'administration. L'enjeu est aussi d'assurer une continuité entre le conseil délivré en agence et la gestion concrète des obligations fiscales du bailleur.

Cette solution est proposée aux clients Laforêt dans le cadre de conditions tarifaires préférentielles négociées par le réseau, afin de rendre cet accompagnement facilement accessible.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : ANTICIPER LES NOUVELLES OBLIGATIONS

Cet accompagnement a pris une nouvelle dimension avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre 2026, d'une première étape de la réforme de la facturation électronique. Les bailleurs constitués en société et les loueurs de meublés doivent, en effet, désormais avoir la capacité de recevoir des factures électroniques.

Une évolution qui ajoute une nouvelle obligation à un environnement fiscal et réglementaire déjà complexe pour les propriétaires concernés. L'offre proposée avec Qlower intègre ainsi l'accès à une plate-forme agréée de facturation électronique, sans nécessiter pour le bailleur concerné de souscrire séparément à une solution supplémentaire. Fiscalité locative, accompagnement déclaratif et facturation électronique sont ainsi réunis au sein d'un même environnement, avec un objectif : simplifier les démarches du propriétaire et l'aider à rester en conformité avec la réglementation.

UNE INNOVATION AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Cette approche globale du propriétaire-bailleur s'inscrit dans la dynamique de diversification des métiers et de montée en puissance de l'activité location-gestion du réseau Laforêt. Aujourd'hui, 96 % des agences pratiquent la location. Et 80 % traitent de la gestion locative contre 71 % fin 2022, soit une progression significative en 4 ans.

Pour garantir un accompagnement de qualité, trois modules de formation à la fiscalité immobilière ont également été déployés à l'échelle du réseau. Objectif : permettre à chaque collaborateur de maîtriser les enjeux fiscaux et de mobiliser cette expertise comme un véritable levier de conseil, de fidélisation et de performance.

Le simulateur fiscal et le partenariat avec Qlower viennent ainsi compléter un écosystème d'outils digitaux déjà riche (application du conseiller, module devis « location gestion », solutions CRM) et illustrent une même ambition : faire de l'agence Laforêt un véritable partenaire du propriétaire-bailleur, à chaque étape de son investissement.



Nous allons aujourd'hui bien au-delà de la seule mise en location d'un bien. Nous voulons, en effet, donner aux propriétaires les outils et l'accompagnement nécessaires pour prendre les bonnes décisions, mais aussi les aider à gérer plus simplement la complexité fiscale et réglementaire qui accompagne aujourd'hui l'investissement locatif. Notre ambition est de permettre à nos clients d'investir mieux et de piloter plus sereinement leur patrimoine. »
souligne **Yann Jéhanno**, Président de Laforêt.





À propos de Laforêt

Présent en France depuis 1991, le réseau Laforêt est le premier réseau français de créateurs d'agences immobilières franchisées. Laforêt intervient dans les domaines de l'achat, la vente, la location, la gestion locative, le syndic de copropriété et l'immobilier commercial. La marque Laforêt est n° 1 de la confiance depuis 15 ans et élue chaque année depuis 6 ans Meilleure Franchise Immobilière. Laforêt a également créé sa Fondation d'entreprise en 2022 pour contribuer au mieux-vivre de demain.



Relations médias & influence : FHCOM pour LAFORÊT

Karim Belkacem Benzema - 06 18 72 00 52
Frédéric Henry - 06 20 83 23 73
laforet@fhcom.net